

Une commune, un projet

## ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Saint-Marcel



### LE PORTEUR DE PROJET

Saint-Marcel est une commune de 6 120 habitants environ, membre de la Communauté d'agglomération Le Grand Chalon. Elle se situe dans la 1<sup>ère</sup> couronne entourant la ville de Chalon-sur-Saône et présente un niveau d'équipements et de services important.

### LE PROJET

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique utilitaire, intégrant une benne, désormais utilisé par les services techniques de la ville. Les agents ont été formés à l'utilisation de ce véhicule et à la recharge de la batterie.

### LE CONTEXTE

La commune était propriétaire d'un petit utilitaire thermique datant de 1991, qui a été remplacé par un véhicule électrique. Cette initiative s'inscrit dans un objectif écologique (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>) et économique (réduction des frais de carburant et du coût d'entretien).

### LES RÉSULTATS

Outre l'amélioration des conditions de travail des agents communaux, cette opération permet à la commune de limiter ses consommations d'énergie fossile et ainsi de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.



Mobilités



DATE D'ACQUISITION :  
2019



COÛT DU PROJET : 25 458 € HT

SUBVENTIONS

Région



CONTACT

Mairie de Saint-Marcel  
mairie@saintmarcel.com  
03 85 42 43 60

### A SAVOIR !

Le coût de l'énergie pour un véhicule électrique est plus faible que pour un véhicule thermique équivalent.

En moyenne, rouler 100 km en électrique coûte 2 € d'électricité, alors que 100 km avec une voiture essence coûte de l'ordre de 8 € en carburant. Pour 15 000 km par an parcourus, l'économie s'élève à 900 € !

De plus, par leur constitution et leurs différences technologiques, les voitures électriques nécessitent moins d'entretien :

- Moins de pièces d'usure et une chaîne de traction grandement simplifiée : plus de boîte de vitesse, plus d'embrayage ou de courroie de transmission...
- Un frein moteur plus important qui permet de ménager les disques de frein et les plaquettes. Donc plus de souplesse = moins de frottements = moins de remplacements de pièces à effectuer.
- Pas d'entretien spécifique des batteries rechargeables. \*

\*Sources: Chargeguru.com / IZI-By-EDF.fr

CONTACT AU SYNDICAT MIXTE  
POUR LES PROJETS DE MOBILITES

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication  
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonais.fr

SYNDICAT MIXTE  
chalonais  
TERRITOIRE DE PROJETS